

RECOMMANDATIONS POUR LA TRADUCTION
DES TEXTES DE SCIENCES HUMAINES

This book has been published with the generous support of the Ford Foundation. Special thanks are due to Galina Rakhmanova.

Copyright ©2006 by American Council of Learned Societies, New York. The ACLS grants use of this title free of charge for all non-profit, educational purposes. Proper citation is required; ACLS requests that citations include: “SSTP *Guidelines* is available in multiple languages at www.acls.org/sstp.htm.” For all other uses, contact permissions@acsls.org.

ISBN: 978-0-9788780-4-7

10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

RECOMMANDATIONS POUR LA TRADUCTION DES TEXTES DE SCIENCES HUMAINES

*Traduit de l'anglais par
Bruno Poncharal*

DIRECTEURS DU PROJET

Michael Henry Heim et Andrzej W. Tymowski



AMERICAN COUNCIL OF LEARNED SOCIETIES

RECOMMANDATIONS POUR LA TRADUCTION DES TEXTES DE SCIENCES HUMAINES

Traduit de l'anglais par Bruno Poncharal

Objectifs

Ces recommandations sont le fruit des travaux menés dans le cadre du *Social Science Translation Project*, un projet lancé à l'initiative de l'*American Council of Learned Societies* avec le soutien financier de la Fondation Ford. (On trouvera la liste des participants au projet dans l'annexe A). Notre objectif est ici d'encourager les échanges dans le domaine des sciences humaines par-delà les barrières linguistiques.

Tous ceux qui publient des traductions devraient être conscients du fait qu'elles sont le résultat d'un processus complexe et intellectuellement très exigeant. Malgré les pièges, les difficultés et les éventuelles erreurs inhérents au processus de traduction, nous tenons à souligner dès le départ que nous croyons possible le passage réussi d'une langue à l'autre. En outre, la traduction est source de créativité car elle enrichit la langue cible* en y introduisant des mots nouveaux, ainsi que les concepts et les conventions qui leur sont associés. (Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans le Glossaire, annexe B).

Ces recommandations s'appliquent d'abord aux textes relevant des disciplines communément regroupées sous le chef de sciences humaines (anthropologie, sciences de la communication, *cultural studies*, économie, *gender studies*, géographie, histoire, relations internationales, droit, science politique, psychologie, santé publique, sociologie, et disciplines connexes) ; mais également aux textes produits par les organisations gouvernementales et non gouvernementales, par la presse ou par d'autres médias. Enfin, sont aussi concernés pour une large part les textes issus des disciplines littéraires (histoire de l'art, musicologie, critique littéraire etc.) ainsi que la philosophie.

Ces recommandations s'adressent avant tout à ceux qui passent commande de traductions et/ou sont chargés de les publier, que nous désignerons par commodité par les termes de « commanditaires » ou plus simplement d'éditeurs. Il s'agit de mieux leur faire connaître le travail de traduction et de les aider à se lancer dans leur projet avec des objectifs réalistes : choix du bon traducteur en fonction du texte à traduire, collaboration

fructueuse avec ce dernier tout au long du processus et évaluation finale des traductions. Autrement dit, notre objectif est d'aider les éditeurs à faire des choix éclairés au moment de la rédaction du contrat et de la relecture de la traduction.

Bien qu'elles ne visent pas à constituer un manuel de traduction, ces recommandations intéresseront aussi les traducteurs, dans la mesure où il y sera nécessairement question de la spécificité des textes de sciences humaines—par contraste avec les textes littéraires ou scientifiques par exemple—et des procédés de traduction les plus adaptés à ce type de textes. On y proposera aussi quelques règles à suivre face à certains détails techniques (traitement des citations, translittération, terminologie spécialisée et ainsi de suite).

Enfin, ces recommandations s'adressent aussi aux destinataires du produit fini. En effet, les lecteurs en y découvrant tout ce qui est en jeu dans le travail même de traduction seront peut-être plus sensibles et plus réceptifs aux textes traduits auxquels ils ont affaire.

Comment ces recommandations ont-elles vu le jour ?

Ont participé au projet des traducteurs spécialisés dans les sciences humaines, des chercheurs représentant diverses disciplines ainsi qu'un groupe d'éditeurs et de journalistes. Les traducteurs ont fourni aux participants des traductions de huit catégories de textes dans les quatre langues représentées au sein du projet : anglais, chinois, français et russe. Ces huit catégories étaient censées être représentatives des genres et styles de textes que des traducteurs en sciences sont susceptibles de rencontrer : textes universitaires (théoriques, techniques et jargonnesques), textes journalistiques visant un public informé, documents gouvernementaux ou émanant d'organisations non gouvernementales, manifestes, éditoriaux, lettres à l'éditeur, sondages et enquêtes. Tout en travaillant à leurs traductions, les traducteurs prenaient des notes sur les

problèmes qu'ils rencontraient et les stratégies qu'ils mettaient en œuvre pour les résoudre. Les participants se sont réunis à trois reprises pendant l'élaboration du projet : la première fois, pour sélectionner les textes à traduire, la deuxième fois pour discuter des traductions et la troisième pour mettre en forme les recommandations. Au cours de la première réunion qui s'est déroulée à Moscou en juillet 2004, les participants ont rencontré les membres d'une équipe ayant produit quelques cinq cents traductions en russe d'ouvrages savants dans diverses disciplines des sciences humaines (voir annexe C) ; lors de la deuxième réunion fut organisé un forum public rassemblant directeurs de publication et éditeurs de textes de sciences humaines ; enfin la troisième rencontre à Monterey (Californie) en mars 2005, donna lieu à une table ronde avec des membres de la *Graduate School of Translation and Interpretation au Monterey Institute of International Studies*. Le texte issu de ces réunions fut alors envoyé à un groupe de lecteurs extérieurs pour qu'ils fassent part de leurs commentaires. La version des recommandations que vous avez sous les yeux est donc le fruit d'un long processus. Pour autant, celui-ci ne doit pas être considéré comme achevé. Vos commentaires et vos suggestions sont bienvenus. Vous pouvez les adresser aux deux principaux responsables du projet, Michael Henry Heim (heim@humnet.ucla.edu) et Andrzej W. Tymowski (atymowski@acsls.org).

Pourquoi ces recommandations ?

Le besoin d'améliorer la traduction des textes de sciences humaines est manifeste. La traduction américaine du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir, un texte fondamental du féminisme, constitue un cas d'école. Si l'on en croit une critique récente, la version en anglais du livre comporte de graves contresens (voir l'article de Sarah Glazer, « Lost in Translation » dans la *New York Times Book Review* du 22 août 2004, 13). Le traducteur, qui avait été choisi plus ou

moins arbitrairement, a commis de nombreuses erreurs élémentaires : ainsi, dans sa version du texte les femmes se retrouvent coincées « en dépit » et non « en raison » d'un manque de garderies pour les enfants. Mais surtout, n'ayant pas la moindre connaissance de la philosophie existentialiste qui avait servi de point de départ à Simone de Beauvoir, il traduit le concept de *pour-soi* par l'expression « vraie nature » [de la femme] (*woman's true nature*) ou encore par « essence féminine » (*feminine essence*) ; il utilise le mot « subjectif » dans son sens ordinaire de « personnel » alors qu'au sens de l'existentialisme, il signifie « exerçant sa liberté de choix ». Du coup, des générations de lecteurs anglophones de Beauvoir se sont forgées une opinion de sa position en s'appuyant sur des données erronées. Pourtant, cette traduction, parue en 1953, reste à ce jour la seule disponible en anglais.

Tout aussi manifeste et urgent est le besoin de traduire davantage. Suite aux bouleversements politiques survenus à la fin du vingtième siècle, les anciens pays du bloc socialiste se sont mis à traduire en masse les classiques occidentaux des sciences humaines. Mais ces pays ne sont pas les seuls à devoir combler leur retard. Ainsi, dans son introduction à un recueil d'articles sur les récentes évolutions de la Chine, l'auteur souligne avec vigueur la nécessité pour l'Occident d'améliorer sa connaissance de ce pays en se référant aux travaux d'universitaires chinois. Nous citons un large extrait de cette introduction parce qu'elle pourrait s'appliquer, *mutatis mutandis*, à l'ensemble de la communauté internationale.

Pendant plus d'un siècle, des intellectuels chinois se sont efforcés de traduire et d'introduire la pensée et la littérature occidentales en Chine. Les événements politiques, conflits mondiaux, guerres civiles et autres bouleversements, ont gravement ralenti ce long travail d'appropriation sans jamais l'interrompre complètement. Aujourd'hui, les lecteurs chinois ont accès dans leur langue maternelle à de vastes pans de la littérature et

de la philosophie occidentales, à la pensée politique et économique, aux textes classiques et aux idées actuellement en circulation dans le monde. Mais ce processus d'appropriation est à sens unique. Ni la profondeur de la tradition séculaire chinoise ni le rôle joué par la Chine dans l'histoire contemporaine mondiale n'ont été reflétés dans les traductions occidentales de la pensée et de la culture chinoises. Si les œuvres de fiction et la poésie classiques ont trouvé des traducteurs fervents et expérimentés, l'histoire et la philosophie ont été beaucoup moins bien servies. . . . Pour prendre l'un des exemples les plus frappants, il n'existe aucune traduction anglaise des principales œuvres de Hu Shi, figure centrale du premier libéralisme chinois ; il n'en existe pas non plus des essais de Lu Xun, qui ont exercé une influence au moins aussi grande que ses romans ; aucune traduction non plus des travaux historiques de Chen Yinke. . . . Alors que depuis les années quatre-vingts, la littérature chinoise, toujours plus reconnue internationalement, a été considérée digne d'être rapidement et massivement traduite en d'autres langues, tel n'a pas été le cas du débat intellectuel contemporain, qui, en règle générale, ne parvient au monde extérieur que par le biais d'une couverture médiatique pauvre et intermittente. (Chaohua Wang, éd., *One China, Many Paths*. Verso : Londres/New York, 2003, 9-10.)

Spécificité des textes de sciences humaines

Les textes de sciences humaines ont-ils une spécificité telle qu'on doive aborder leur traduction de manière différente de celle des textes scientifiques ou techniques (chimie, physique, mathématiques, manuels d'instructions etc.), d'une part ; et des textes littéraires, d'autre part ? Nous pensons que oui.

Les écrits scientifiques et techniques ressemblent aux textes de sciences humaines dans la mesure où, comme eux, ils exigent du traducteur une parfaite connaissance de la discipline abordée. Cependant, les sciences exactes s'occupant avant tout de la mesure de phénomènes physiques, les choix lexicaux sont le plus souvent tranchés et les ambiguïtés rares. C'est pourquoi les textes scientifiques pourraient être de bons candidats à la traduction automatique. Dans la mesure où certaines catégories de textes de sciences humaines se rapprochent par leur technicité des textes scientifiques—les documents publiés par les agences gouvernementales par exemple—ces derniers pourraient eux aussi se prêter à la traduction automatique. (Voir annexe G.)

Les théories issues des sciences exactes atteignent communément un niveau élevé de généralité, proche parfois de l'universalité. Même si les sciences humaines aspirent à ce degré de généralité, elles sont souvent contraintes par leur environnement socioculturel. Une relation attestée dans un contexte donné peut ne pas se vérifier dans un autre contexte ; ainsi, la corrélation généralement positive existant entre niveau de richesse privée et santé publique ne décrit pas la situation chinoise dans les années cinquante et soixante : la Chine jouissait en effet d'un meilleur niveau de santé que d'autres pays ayant un niveau de revenu équivalent. De manière moins évidente mais plus cruciale, la terminologie utilisée par une théorie peut manquer les réalités empiriques spécifiques à une société ; en effet, la traduction des données empiriques en langage théorique implique une interprétation. Ainsi, pour prendre un autre exemple chinois, le terme généralement traduit par « coutumes » lorsqu'il fait référence à des pratiques sociales locales ne renvoie pas à la notion européenne de « droit coutumier », pourtant les « coutumes » en Chine, c'est-à-dire les normes et les conventions locales ont parfois un statut proche de celui d'une loi. Le fait d'appliquer des termes, élaborés dans un contexte donné, à un autre contexte est source de traductions trompeuses puisque

leur portée conceptuelle peut varier en fonction même du contexte.

Alors que spécificités stylistiques et expressivité sont au fondement du texte littéraire, la signification et l'impact des textes de sciences humaines ne dépendent pas en général des procédés stylistiques mis en œuvre ; même si certains auteurs s'enorgueillissent de leur style. Bien sûr, certains textes, comme les récits historiques, se rapprochent de la littérature. Mais en général, celle-ci privilégie la nuance, les sciences humaines, la clarté. Dans le domaine de la fiction, les idées et les faits sont créés dans et par le texte ; dans celui des sciences humaines, ces idées et ces faits sont tirés du monde extérieur. Les deux types de textes sont ancrés culturellement, mais plus encore les textes de sciences humaines car nombre d'entre eux pré-supposent et/ou décrivent des interactions entre différentes cultures.

Le discours des sciences humaines tire aussi sa spécificité du fait qu'il se transmet par le truchement de concepts qui sont partagés (ou contestés) par une communauté de chercheurs ou par des groupes spécifiques—tels que les organisations gouvernementales et non gouvernementales—ayant des objectifs communs. Ces concepts s'apparentent souvent à des termes techniques, qui, à leur tour, sont spécifiques à une culture. Cette spécificité peut être liée à la période où ils sont apparus autant qu'à leurs caractéristiques « ethniques » ou idéologiques. Ils peuvent aussi avoir intégré des présupposés historiques, c'est-à-dire des notions non remises en question par une société donnée. Les traductions directement tirées du dictionnaire peuvent passer à côté de certaines nuances et ainsi induire le lecteur en erreur. Par exemple, le russe *kompromis* peut recéler une connotation négative absente du terme français « compromis » (cf. « compromission » en français qui est nettement négatif) ; en revanche le terme chinois *xuanchuan* n'a en général pas la connotation négative associée à sa traduction conventionnelle en français, « propagande ».

Cette inter-référentialité exige du traducteur qu'il soit averti non seulement du sujet dont traite le texte mais aussi des champs sémantiques plus larges où il s'inscrit. Le contexte disciplinaire dans lequel le texte s'élabore constitue un facteur implicite mais crucial du processus de traduction. Par conséquent, le traducteur en sciences humaines doit connaître « la langue » de la discipline ou de l'organisation à laquelle il a affaire (son jargon, ses présupposés, son histoire) aussi intimement que les langues naturelles, langue source et langue cible, avec lesquelles il travaille. (Voir les extraits de l'essai très clair et très avisé d'Immanuel Wallerstein, « Les concepts en sciences sociales : problèmes de traduction », annexe H.)

Financement des traductions

Les problèmes de financement sont la raison la plus souvent invoquée pour expliquer la rareté des traductions. Ce facteur est d'autant plus important dans le domaine qui nous intéresse que bon nombre des textes de sciences humaines, sinon la plupart, ne sont pas écrits dans un but lucratif : les éditeurs habitués à recevoir des manuscrits gratuitement rechignent à consacrer à la traduction ne serait-ce qu'une petite portion de leurs toujours plus maigres ressources; en particulier dans la mesure où les textes de sciences humaines génèrent rarement des profits. Le recours aux subventions constitue un des moyens de régler ce problème. Un grand nombre d'organismes culturels gouvernementaux apportent leur soutien financier aux traductions d'œuvres écrites dans la langue de leur pays. L'attaché culturel dans le pays où se trouve l'éditeur pourra fournir les informations nécessaires concernant les programmes adaptés, par exemple. Les éditeurs ont aussi la possibilité de s'adresser aux instituts de recherche spécialistes du sujet dont traite l'ouvrage qu'ils comptent publier.

Qu'est-ce qu'un traducteur ?

Règle fondamentale mais souvent négligée : les traducteurs devraient toujours traduire vers leur langue natale* ou leur langue dominante*, c'est-à-dire celle dans laquelle ils peuvent s'exprimer avec la plus grande précision. Il va sans dire qu'ils doivent maîtriser la langue de départ, mais rares sont ceux qui la maîtrisent au point de pouvoir traduire dans les deux sens. Bien que les bilingues* puissent parfois faire exception à cette règle, les vrais bilingues, c'est-à-dire des locuteurs qui, à part égale, ont grandi, reçu une éducation et baigné dans deux cultures et deux langues sont eux aussi très rares.

Finalement, la connaissance de deux langues, aussi intime fût-elle, ne fait pas un traducteur. Cette connaissance est bien sûr un préalable indispensable, mais la traduction est un art, et à ce titre, elle nécessite un apprentissage. La qualité du produit fini dépend en grande partie de la formation reçue par le traducteur. Certes, le talent, les aptitudes naturelles jouent un rôle, mais l'enseignement reçu aide au développement de ces qualités naturelles et facilite l'acquisition de techniques spécifiques.

Ce genre de formation n'intervient en général que dans des établissements exclusivement consacrés à la traduction et à l'interprétariat. Néanmoins, certaines universités ont commencé à offrir des cours, voire à délivrer des diplômes de traduction. On pourra consulter une liste des programmes existants aux adresses Internet suivantes atanet.org/certification/eligibility_approved.php et www.lexicool.com/courses.asp. Un Master de traduction typique comprend des cours sur les théories de la traduction, les techniques et les procédés de traduction, les outils et la technologie à la disposition du traducteur, le métier de traducteur, etc.

Si l'on admet que la traduction de textes très spécialisés devrait, dans le meilleur des cas, être confiée à des chercheurs formés dans la discipline

(voir plus loin « La spécificité des textes de sciences humaines » et « Recommandations finales ») on ne peut, néanmoins, s'attendre à ce que ces derniers obtiennent tous un diplôme de traducteur. Cependant, dès lors que l'Université étend son offre d'enseignement de la traduction, les chercheurs en sciences humaines envisageant de traduire des textes qu'ils considèrent comme essentiels devraient être encouragés à suivre un tel enseignement avant de se lancer dans leurs projets.

Qu'est-ce qu'un traducteur ? C'est quelqu'un dont la langue maternelle* ou la langue dominante* est la langue vers laquelle il traduit, ayant acquis un haut niveau de maîtrise de la langue source* et suivi une formation professionnelle aux techniques de la traduction.

Le choix d'un traducteur

Certaines idées fausses, telles que « quiconque parle deux langues est un traducteur potentiel » ou « un locuteur qui a pour langue maternelle la langue source comprendra mieux le texte et donc produira une meilleure traduction », ayant par le passé induit en erreur les éditeurs en quête de traducteurs, ne devraient désormais plus avoir cours. Il ne faut pas s'attendre à ce que quelqu'un qui prétend connaître deux langues ou bien qui traduit vers une langue autre que la sienne puisse produire de bonnes traductions. Le traducteur idéal, comme nous l'avons vu, est quelqu'un dont la langue maternelle ou dominante est la langue cible, qui a acquis une connaissance approfondie de la langue source, reçu une formation aux techniques de traduction et—en particulier s'il s'agit d'un texte savant—qui connaît bien le sujet traité par le texte. Trouver un tel traducteur peut constituer un véritable défi.¹

¹Des traducteurs répondant à tous ces critères étant parfois difficiles à trouver, certains chercheurs ont mis au point des techniques pour aider ceux qui sont appelés à traduire dans une langue qui n'est pas la leur. (Voir la section Formation dans l'annexe D, et la bibliographie.)

Dans le cas d'ouvrages savants, l'éditeur pourra commencer par consulter les traductions réalisées par les précédents traducteurs de l'auteur. Si ce dernier n'a jamais été traduit, l'éditeur pourra se tourner vers les traducteurs ayant travaillé dans la même langue et dans le même domaine ou un domaine connexe. Il pourra aussi demander à l'auteur s'il connaît des spécialistes de sa discipline dont la langue maternelle ou dominante est la langue cible, qui ont déjà traduit ou qui pourraient être intéressés par un travail de traduction.

Dans le cas de travaux moins spécialisés (ouvrages de sciences humaines visant le grand public, textes émanant d'agences gouvernementales ou non gouvernementales, etc.) l'éditeur peut avoir recours aux annuaires de traducteurs professionnels, souvent répertoriés par spécialités et mis à disposition par les diverses associations nationales de traducteurs. Pour obtenir une liste de ces associations, consulter le site web de la Fédération internationale des traducteurs/*International Federation of Translators* : www.fit-ift.org/en/news-en.php et cliquer sur la rubrique Membres.

Si toutefois aucun candidat satisfaisant n'a été trouvé, le commanditaire peut envisager de faire travailler en équipe deux traducteurs : l'un ayant pour langue maternelle ou dominante la langue source, l'autre la langue cible ; le premier fournissant une traduction brute revue par le second afin d'en tirer un texte acceptable ; en cas d'ambiguïtés, le traducteur final pourrait toujours consulter son partenaire. Pour aboutir à un résultat satisfaisant, il est absolument nécessaire que les deux membres de l'équipe aient une bonne connaissance du sujet traité.

Une fois choisis les traducteurs potentiels, il est recommandé de leur demander de faire un essai, même s'il s'agit de traducteurs expérimentés ou avec qui l'éditeur a déjà travaillé. En effet, le traducteur doit être en mesure d'affronter le texte qui lui est soumis. L'extrait de cinq à dix pages devra alors être évalué, dans le meilleur des cas par un locuteur dont la langue maternelle est la langue source et qui connaît bien le sujet de l'ouvrage.

Cette évaluation, en dépit de son coût, est un bon investissement, car elle évite de devoir payer pour une traduction se révélant au bout du compte défectueuse, voire inutilisable.

Collaboration entre l'éditeur et le traducteur

Étant donné la capacité des sciences humaines à influencer sur les politiques publiques, et donc sur la vie de millions d'individus, il revient à l'éditeur et au traducteur de fournir une traduction la plus fiable possible. Une bonne collaboration entre ces deux acteurs est donc cruciale. (L'annexe E est consacrée à une brève présentation de plusieurs cas de collaborations éditeur/traducteur). Les pratiques éditoriales et les sommes allouées au processus d'édition étant variables, nous décrirons d'abord un scénario idéal, en suggérant des adaptations lorsque les conditions sont plus difficiles.

Avant de lancer la traduction du texte, le commanditaire devra bien sûr en avoir obtenu les droits et avoir rédigé un contrat avec le futur traducteur. Les contrats et leurs diverses clauses—tarifs, mode de paiement (le traducteur peut être payé au mot, ce qui est la norme dans les pays anglo-saxons, au feuillet, au nombre de caractères), droits d'auteur, droits secondaires, dates butoir—varient énormément selon les pays, les éditeurs et même le type de projet. Les tarifs pratiqués peuvent dépendre de l'expérience du traducteur et de la nature du texte source (ou, parfois de la langue source). Nous nous abstenons donc de donner des recommandations concernant ces divers points. Les éditeurs n'ayant pas d'expérience de travail avec un traducteur consulteront les contrats types et les tarifs indiqués par les associations de leur pays. (Pour le site web donnant la liste de ces associations, voir la section « Le choix d'un traducteur »). Dans certains pays, des agents se chargent des négociations ; dans d'autres, c'est le traducteur qui négocie directement avec le directeur de la publication ou l'éditeur. Néanmoins, tout contrat devra préciser où figurera le nom du traducteur, celui-ci devant être mentionné de toute façon ; l'emplacement le plus logique nous paraît être immédiatement après

celui de l'auteur sur la page de titre d'un livre ou en tête d'un article.

En même temps qu'un texte source propre, l'éditeur devra fournir au traducteur une feuille de style, évitant ainsi au rédacteur de passer un temps précieux à corriger des détails techniques. Il serait bon, dans la mesure du possible, que l'éditeur et le traducteur puissent se rencontrer avant le lancement du travail de traduction proprement dit, ou, si une rencontre en tête-à-tête est impossible, puissent correspondre par courrier pour discuter de points importants. Le traducteur devrait être informé du contexte dans lequel la traduction sera publiée et de la nature du public visé, car cela influera sur sa manière d'aborder le texte. Il devra pour sa part signaler à l'éditeur d'éventuels problèmes (texte verbeux, jargonant, syntaxe alambiquée) et lui proposer des stratégies. Par exemple, en lui demandant où il souhaite se situer entre les deux pôles extrêmes de la traduction littérale et de la traduction libre. (Voir dans l'annexe F des exemples de traductions « trop » littérales et de leurs contreparties plus acceptables). Par ailleurs, le traducteur pourra signaler à l'éditeur que le texte traduit n'aura pas nécessairement la même longueur que l'original. Une traduction russe, par exemple, est souvent plus longue que l'original français, tandis qu'une traduction française de l'allemand aura tendance à être plus courte.

Peu d'éditeurs possèdent les compétences linguistiques et/ou les connaissances suffisantes pour leur permettre d'assimiler le texte source ; on pourrait, dans ce cas, envisager de recourir aux services d'un consultant linguistique maîtrisant les deux langues et bien au fait du sujet traité pour qu'il compare la traduction avec l'original. Néanmoins, même lorsqu'on n'a pas accès au texte source, il est possible en lisant attentivement la traduction de repérer le manque de logique, les incohérences, et autres difficultés terminologiques affectant certains passages. Il est donc conseillé aux éditeurs de lire un chapitre ou deux de l'ouvrage en cours de traduction, en particulier s'ils n'avaient pas au préalable demandé un essai.

Le traducteur devrait être tenu régulièrement au courant des modifications apportées à son texte au cours du processus éditorial et de la préparation de copie—ces modifications étant idéalement le fruit de compromis entre les deux parties. Aussi lourde que puisse paraître toute cette procédure, l'éditeur doit garder à l'esprit qu'une fois publiée, la traduction fait référence, qu'elle acquiert son autonomie et peut être source d'idées nouvelles. C'est pourquoi chacun des acteurs intervenant dans le processus de traduction devrait veiller à ce que cette dernière reflète le plus fidèlement possible l'original.

Échanges entre auteur et traducteur

Le degré de coopération souhaitable entre un auteur vivant et son traducteur dépend de nombreux facteurs, notamment de la personnalité de l'auteur, de sa disponibilité, de ses compétences et/ou de sa subtilité linguistiques. Le traducteur agissant comme son représentant, il est dans l'intérêt de l'auteur de collaborer et son implication dans le processus de traduction peut se révéler utile. Elle peut aussi poser quelques problèmes. (Voir à cet égard des cas d'expériences positives et négatives dans l'annexe E).

Traduction cibliste* contre traduction sourciste*

Éditeurs et traducteurs doivent se mettre d'accord sur la stratégie de traduction à adopter face à un texte. Jusqu'où le traducteur doit-il aller pour « naturaliser » ou « acclimater » (*domesticate*) l'original—c'est-à-dire, rendre accessible à la culture d'arrivée l'approche méthodologique, les catégories intellectuelles, la taxonomie etc. propres au texte de départ—en adaptant ses concepts et ses structures? Ou, au contraire, dans quelle mesure le traducteur doit-il maintenir la terminologie et les structures propres à la culture de départ, en faisant le sacrifice de l'élégance, afin de signaler au lecteur qu'il est bel et bien en train de lire un texte traduit, appartenant à une autre culture, plutôt qu'un document original?

On peut poser la question autrement : dans quelle mesure une traduction en sciences humaines devrait-elle s'efforcer de reproduire la rhétorique et le style caractéristiques de sa source ? Bien qu'il n'y ait pas de réponse absolue, cette question est centrale et en soulève une autre qui lui est corrélatrice: quelle part du sens d'un texte de sciences humaines est-elle véhiculée par sa forme même? Si la forme est perdue, une part du contenu ne l'est-elle pas également ? Tout dépend, en réalité du genre de texte et de son auteur. Le journalisme et la vulgarisation tirent une bonne part de leurs effets de leurs modes d'expression. Mais il en va de même, certes selon des modalités différentes, pour Heidegger et Lévi-Strauss. En fait, le traducteur cherchera généralement à maintenir un compromis entre clarté et spécificité stylistique.

La manière dont les idées prennent forme et acquièrent une expression verbale varie d'une culture à une autre. Derrida est allé jusqu'à dire que seuls les nombres pouvaient être traduits indépendamment de tout arrière-plan culturel et historique. Les traducteurs doivent trouver les moyens de transmettre les particularités de la culture et de la langue source sans aliéner les lecteurs de la langue et de la culture d'arrivée; ils doivent éviter l'écueil consistant à reproduire servilement un processus argumentatif qui devient alors incompréhensible et celui consistant à le remodeler pour le rendre familier et facile d'accès. Il n'y a pas de réponse toute faite à la question de savoir où il faudrait se tenir entre ces deux extrêmes: chaque texte est *sui generis*. C'est à l'éditeur et au traducteur d'en discuter. On pourrait néanmoins énoncer la règle suivante: il s'agit de repousser les limites stylistiques de la langue cible aussi loin que possible afin de refléter les particularités de la langue source, sans jamais aller jusqu'à produire un texte qui paraisse étrange. En d'autres termes, la traduction devrait rester compréhensible sans nécessairement se lire comme si elle avait été directement écrite dans la langue d'arrivée, l'objectif étant de produire un texte aussi plausible que possible.

Quand une cuisine fait son apparition dans une culture où elle est inconnue, elle doit garder son parfum d'origine sans rebuter ses nouveaux consommateurs. De cette métaphore on peut déduire le corollaire suivant: plus la culture d'accueil est sophistiquée plus elle est prête à accepter la cuisine étrangère sous sa forme la plus authentique et la plus corsée.

Les écueils de la traduction en sciences humaines

Corrections apportées au texte original. Même si les traducteurs jouent dans une certaine mesure un rôle d'éditeurs — en clarifiant le texte et en le rendant acceptable pour son nouveau public — ils n'ont pas à corriger ce qu'ils considèrent comme des erreurs. Si, malgré tout, ils sont tentés de le faire, il serait bon qu'ils exposent leurs désaccords dans une note de bas de page ou dans une introduction, aussi objectivement que possible et en s'abstenant de toute argumentation polémique. En revanche, le traducteur peut prendre la liberté de corriger des erreurs mineures, touchant à l'orthographe des toponymes par exemple.

Aplanissement des particularités stylistiques. L'« esprit » ou le « génie » d'une langue influence la façon d'écrire de ses utilisateurs. Il est couramment admis, par exemple, que l'anglais, plus que de nombreuses autres langues, privilégie les phrases courtes. Un traducteur travaillant vers cette langue pourrait ainsi être tenté de transformer un texte français composé de phrases complexes et plurivoques en un texte composé de phrases courtes et limpides. Mais la concision n'est pas une qualité en soi, même en anglais. Si certains manuels de style prescrivent une longueur optimale de dix mots par phrase, bannissant comme « alambiquée » celles qui excèdent les vingt mots, il n'en reste pas moins que l'anglais tolère parfaitement des phrases bien plus longues. En portant un soin attentif à la syntaxe (et donc à la ponctuation), il est possible de reproduire de longues phrases sans violer l'esprit de la langue anglaise. Les traducteurs doivent garder à l'esprit

que la syntaxe est pleinement signifiante. Son message n'est sans doute pas aussi direct que celui porté par le lexique, mais elle influence notre manière de percevoir et de déployer une argumentation. Il peut donc s'avérer souhaitable d'aller plus loin et de laisser une touche « d'étrangeté » pénétrer la traduction, sans, encore une fois, maltraiter la structure de la langue cible. (Se reporter au paragraphe « Traduction ciblisme contre traduction sourciste. »)

Modification de la stratégie argumentative. Tout comme le « génie » d'une langue joue sur la façon dont écrivent ses utilisateurs, leur tradition intellectuelle influe sur la manière dont ces derniers conçoivent et formulent leurs arguments. Les traducteurs, même s'ils doivent s'efforcer de conserver la spécificité des concepts et de l'argumentation de la langue source, ne doivent pas aller jusqu'à faire passer l'auteur pour un imbécile. On peut citer pour illustrer cette différence au plan idéologique (analogue à celle touchant à la complexité des phrases au plan stylistique) 1) l'argumentation allant du particulier au général (méthode inductive), par opposition à celle allant du général au particulier (méthode déductive), et 2) l'approche empirique (faisant dériver la connaissance des données des sens ou de l'expérience) par opposition à la démarche spéculative (s'appuyant avant tout sur la réflexion, le raisonnement, plutôt que sur l'observation). (Voir encore une fois « Traduction ciblisme contre traduction sourciste. »)

Faux-amis. Les traducteurs doivent être particulièrement attentifs aux mots qui ont la même forme dans les deux langues mais un sens différent: fr. *sympathique* et ang. *sympathetic* (qui signifie « compatissant, compréhensif, bien disposé » etc.), ou ang. *gift* (« don, cadeau ») et all. *Gift* (qui signifie « poison »). Il s'agit souvent d'emprunts* (aussi appelés calques), tel que le russe *killer* (qui signifie « tueur à gages » et pas simplement « meurtrier, assassin »), ang. *malicious* (fr. « malveillant »).

Faux-amis conceptuels. La traduction tendancieuse, consciente ou inconsciente, de termes techniques*, en particulier quand il s'agit de faux amis conceptuels*, constitue un autre danger plus insidieux. Bien que la mondialisation ait tendance à unifier la signification de ces termes, des divergences importantes continuent d'exister. Une traduction littérale du mot « État » par exemple, peut donner lieu à des méprises en raison de la différence entre les conceptions occidentales de cette notion, se référant implicitement ou explicitement à la définition qu'en donne Max Weber, et les conceptions que s'en font les chercheurs engagés dans une lecture critique du modèle occidental des sciences humaines appliqué aux institutions des pays non occidentaux. Ce qui passe pour une terminologie « internationale » peut donc se révéler trompeur, voire dans certains cas extrêmes, le moyen pour une culture d'imposer ses significations. Un mot tel que « démocratie », qui semblerait pourtant avoir des équivalents directs, peut donc nécessiter une note en bas de page, voire — si cela a des conséquences sur la façon dont le lecteur est susceptible d'appréhender un concept tout au long d'un article ou d'un livre — une introduction du traducteur.

Les faux amis conceptuels peuvent apparaître au fil du temps, lorsque le contenu sémantique d'un même terme se modifie sans que le mot lui-même change. C'est ce qui se passe actuellement dans les (ex-)pays communistes. Ainsi le terme chinois *nongmin*, généralement traduit par « paysan(s) » dans les textes communistes, peut aujourd'hui se traduire par « agriculteurs » afin de mieux refléter les nouvelles réalités économiques du pays. Le problème est parfois plus compliqué encore : que signifie aujourd'hui le concept chinois *fengjian*, ordinairement traduit par « féodalisme » dans les textes communistes ? Conserve-t-il sa connotation marxiste ? A quel moment un chercheur russe utilise-t-il le mot *ob"ektivno*, « objectivement », dans son sens marxien ou dans son sens ordinaire ? Le traducteur risque alors d'avoir un parti pris et de proposer un commentaire plutôt qu'une définition.

Il arrive aussi que de tels changements sémantiques se produisent en dehors de tout bouleversement politique mondial. Une personnalité influente peut très bien en être à l'origine. Ainsi Hegel a imposé un sens philosophique spécifique au mot *Aufhebung*, dérivé du verbe *aufheben* qui signifie lui-même littéralement « soulever » et au figuré « annuler ». Certains traducteurs ont proposé de le traduire par le terme de « suppression », d'autres par « sursomption » ou « dépassement » ; d'autres encore ont choisi de conserver le mot allemand. Quoi qu'il en soit, un terme de ce genre appelle une note, ou, si plusieurs termes sont concernés, une introduction. Il est recommandé aux traducteurs de prêter une attention spéciale à ces termes techniques susceptibles de devenir des mots clés de la discipline.

Tendance à la prolixité. Les textes de sciences humaines ont tendance à être prolixes. Il existe un moyen de remédier à ce problème, qui consiste à éliminer les mots grammaticaux :

- afin de faciliter l'application > pour faciliter l'application
- les réformes qui ont été récemment introduites > les réformes récemment introduites

Si un texte est particulièrement répétitif ou flou, le traducteur peut le signaler à l'éditeur avant de se mettre au travail et lui demander s'il préfère que la traduction reproduise ces défauts ou les minimise. (Voir à ce sujet « Échanges entre le traducteur et l'éditeur. »)

Incohérence de la terminologie. En règle générale, un terme récurrent devrait être traduit par le même mot à chaque fois, à condition de s'assurer que son sens reste identique. Dans le cas contraire, le traducteur, après avoir fait un choix délibéré, pourra opter pour une autre traduction. Par ailleurs, et à des fins de cohérence, l'éditeur pourra suggérer aux traducteurs de se constituer un glossaire de mots clés.

Langage spécifique à une époque. Les traducteurs, pour se préserver des anachronismes linguistiques et culturels, doivent avoir présent à l'esprit les différences dans les modes de pensée et les conventions existant entre le moment où ils traduisent et le moment où le texte fut écrit. Ainsi, il ne s'agit pas d'utiliser rétroactivement la langue du politiquement correct.

Emploi des termes techniques.* Les chercheurs en sciences humaines qui introduisent des concepts nouveaux ont en général recours à des mots ou des expressions qu'ils forgent pour l'occasion. (Le « capital culturel » de Bourdieu ou « l'éthique protestante » de Weber en sont des exemples typiques). S'ils finissent par être largement acceptés, ils deviennent ce que nous avons appelé des termes techniques. Les concepts et les mots qui les représentent sont souvent fortement ancrés dans une culture donnée. Leur spécificité peut être liée aussi bien à l'époque où ils furent forgés qu'à des facteurs ethniques ou nationaux. De plus, ils sont susceptibles de devenir des faux amis conceptuels*, c'est-à-dire qu'au sein de la même tradition ils peuvent très bien avoir des sens différents selon les auteurs. Cette labilité sémantique pose un problème majeur.

Les termes techniques jouent un rôle central dans le discours des sciences humaines, les traducteurs doivent s'efforcer non seulement de les rendre correctement mais aussi d'attirer l'attention des lecteurs sur eux. En l'absence de solution universelle face à ce genre de difficultés, on peut proposer deux stratégies ayant fait leurs preuves : 1) le recours à l'emprunt* — par exemple en utilisant directement les mots russes pour traduire des termes appartenant au vocabulaire soviétique (comme le mot français *politburo* issu du russe *politbiuro* < *politicheskoe biuro*, « bureau politique » ou le mot français « goulag » du mot russe *gulag* < *gosudarstvennoe upravlenie lagerei* « administration des camps d'État ») ; 2) recourir au calque* comme le français « commandant politique » pour rendre le russe *politruk*. Dans les deux cas, on aboutit à des termes ou des expressions qui paraissent

d'abord étranges ; dans le premier cas, parce qu'il s'agit de mots étrangers, dans le second, parce que la langue cible semble se conformer au moule de la langue source. Mais les langues ont de tout temps accepté et intégré les emprunts et les calques. L'anglais s'est enrichi d'innombrables emprunts au français pendant le temps de la conquête normande et n'a pas cessé jusqu'à aujourd'hui d'assimiler des mots étrangers. Quant aux calques, combien d'anglophones savent que l'expression *kill the time* est une traduction littérale du français « tuer le temps » ?

Dans les deux cas de figure, les traducteurs devraient ajouter une note en bas de page pour indiquer qu'ils introduisent un terme de leur invention ou bien qu'ils souhaitent remplacer une traduction habituelle par un mot ou une expression de leur cru. Cette démarche ne s'impose pas quand le mot est répertorié dans un dictionnaire unilingue de la langue cible de taille moyenne (tels *Le Petit Robert*, ou *Le Petit Larousse*). Ainsi, ni *goulag* ni *politburo* ne nécessitent de note, contrairement à *politruk*. Celle-ci pourrait être formulée de la manière suivante : « Nous utilisons le terme de 'commandant politique' pour traduire *politruk*, un mot-valise contraction de *politicheskii rukovoditel'*, qui désigne précisément un membre officiel du Parti chargé de la formation idéologique des forces armées soviétiques ». Une note concernant une expression comme « *Home Rule* » que les traducteurs laisseraient probablement en anglais dans leur traduction plutôt que de la traduire par « gouvernement autonome », et qui constituerait donc un emprunt, pourrait prendre la forme suivante : « On désigne ainsi le régime d'autonomie par rapport au Royaume-Uni revendiqué par l'Irlande de 1870 à 1914 ». Les notes se doivent d'être à la fois concises et précises. Les commentaires plus développés ou en forme d'argumentation ont leur place dans un avant-propos du traducteur.

Les notes de bas de page peuvent aussi aider le lecteur à repérer ou à élucider les jeux de mots, les proverbes, les références littéraires ou culturelles,

etc. Il s'agit de n'expliquer que ce qui est clair pour les lecteurs de la langue source et qui pourrait ne pas l'être pour les lecteurs de la langue cible. Par ailleurs, les notes ne sont pas l'unique recours. Par exemple, le traducteur peut parfaitement ajouter un ou deux mots transparents en guise d'explication. On peut s'attendre à ce que les lecteurs d'un texte traduit du français comprennent que les « grandes écoles » sont des institutions d'enseignement supérieur, mais pas forcément qu'elles jouissent d'un prestige particulier ; il suffit pour cela que le traducteur ajoute un mot d'explication : « the prestigious *grandes écoles* ».

Parfois, on peut faire l'économie partielle ou totale des notes en mettant entre parenthèses le terme de la langue source dans la traduction. Prenons à nouveau le terme 'commandant politique' comme équivalent du russe *politruk*. S'il apparaît assez clairement dans le contexte que ce terme est utilisé en lien avec les forces armées, le traducteur peut le mettre entre parenthèses en version originale après sa traduction — commandant politique (*politruk*) — signalant ainsi son statut de terme technique et sa provenance aux lecteurs qui connaissent le terme russe. Toutefois, il n'est pas recommandé de faire appel à ce procédé de manière systématique, car cela pourrait aussi à la longue faire douter des capacités du traducteur.

Considérations techniques à l'attention des traducteurs et des éditeurs

- La ponctuation respecte les conventions de la langue cible.
- La reproduction des toponymes respecte les conventions de la langue cible : rus. *Moskva* > fr. Moscou. Les noms de rue, en revanche, apparaissent généralement dans la langue d'origine, bien que les mots « rue », « avenue » etc. puissent être traduits, en particulier, quand la langue source est peu connue dans la culture de la langue d'arrivée : français, rue de Rivoli > anglais, Rue de Rivoli ; espagnol, Avenida de la Constitución > fr. *Avenida de la*

Constitución (plutôt qu'avenue de la Constitution); russe *Nevskii prospekt*, fr. Perspective Nevski, mais russe, *Ulitsa Gor'kogo* > fr. rue Gorki.

- Les titres de journaux et de revues sont repris en version originale : le *New York Times*, le *Renmin ribao*, la *Pravda*. Les titres de livres ou d'articles sont reproduits dans la langue originale mais sont suivis d'une traduction entre parenthèses. Cela s'applique également aux titres qui apparaissent dans le texte ou dans les notes. L'usage des majuscules suit les conventions de la langue utilisée pour le titre, version originale ou traduction : *Le Contrat social* (anglais, *The Social Contract*), russe, *Literatura i revoliutsiia* (français, *Littérature et révolution*, anglais, *Literature and Revolution*).
- Les unités locales de mesure sont converties entre parenthèses dans le système métrique : cinquante miles (quatre-vingts kilomètres), cent mu (soixante-sept hectares). Les unités monétaires locales doivent être conservées ; la conversion n'est pas nécessaire.
- Les institutions gardent généralement leur appellation dans la langue d'origine : le British Council, la Douma ; à moins qu'il existe une traduction conventionnelle (*The White House* > la Maison Blanche) ou que la tradition de la langue cible en décide autrement. On peut aussi traduire le nom des institutions, de préférence lors de leur première occurrence, quand leur sens littéral est important.
- Les mots étrangers utilisés par l'auteur sont conservés (et suivis d'une traduction si le traducteur le juge nécessaire). Si le mot en question est dans la langue cible (par exemple si on traduit vers le français et que l'auteur utilise un mot français), le traducteur le signalera en mettant le mot en italique ou en ajoutant une note. N.B. Cette règle ne s'applique pas aux emprunts bien installés dans la langue cible (c'est le cas du mot anglais *marketing* dans de nombreuses langues : français, russe etc.)

- Les mots ou les titres appartenant à des langues utilisant un système d'écriture différent de celui de la langue cible doivent être translittérés, à l'aide du système de translittération standard quand il existe. Certains systèmes, comme la romanisation pinyin du chinois ont été adoptés pratiquement par toutes les langues, d'autres néanmoins sont spécifiques à chaque langue cible. Le système utilisé par la *Library of Congress* (bibliothèque du Congrès) (voir Barry Randall, *ALA-LC Romanization Tables*. Washington : Library of Congress, 1997) est devenu standard pour la translittération en anglais, mais pas en français, en allemand, ou en espagnol, etc. Lorsque le système de translittération est particulier à une langue, le traducteur doit passer du système utilisé dans la langue source à celui utilisé dans la langue cible, ainsi *Chernobyl* dans un texte anglais sera retranscrit « Tchernobyl » dans une traduction française. Parfois la situation est rendue complexe du fait que deux systèmes coexistent, l'un ordinaire et concernant surtout les noms propres et les toponymes (c'est le cas de la translittération des noms russes en français ; la Bibliothèque nationale de France préconise le recours à la norme dite ISO 9, ISO désignant l'Organisation internationale de normalisation ; ainsi on écrit généralement « Gorbatchev », alors que selon la norme officielle on devrait écrire « Gorbačëv »). Dans le doute, les traducteurs peuvent s'adresser aux associations de traducteurs de leur pays.
- Lorsque l'auteur cite un passage écrit dans la langue cible, le traducteur doit reproduire le passage original et ne pas re-traduire à partir de la traduction. Si l'auteur n'a pas donné la référence du passage en question, le traducteur doit aller la chercher ou bien la demander à l'auteur quand c'est possible. Par ailleurs, la présentation des références bibliographiques dans les notes doit suivre les conventions de la langue cible.
- Les outils de référence pour le traducteur sont les dictionnaires unilingues de la langue source et de la langue cible. Les dictionnaires bilingues sont utiles dans deux cas : 1) quand le traducteur connaît un mot mais n'arrive pas sur le moment à trouver un équivalent dans sa langue, et 2) lorsque le traducteur apprend après avoir consulté un dictionnaire unilingue que le mot en question fait référence à une plante, un animal, etc., c'est-à-dire lorsqu'il y a de fortes chances qu'il existe un équivalent direct dans la langue cible. Les ouvrages de type « thésaurus » offrent toujours davantage de synonymes que les dictionnaires les plus complets.

S'il n'aboutit pas dans son travail de recherche, le traducteur peut se tourner vers un locuteur « natif » de la langue source, de préférence connaissant bien le sujet abordé par le texte. On peut aussi faire appel aux services d'un spécialiste de la discipline parlant la langue cible pour relire la traduction et rédiger des notes à l'attention du traducteur et de l'éditeur. (Voir aussi « Echanges entre le traducteur et l'éditeur » et « Évaluation. »)

Évaluation de la traduction

Le processus d'évaluation sera différent selon que l'éditeur connaît ou pas la langue source. Dans le premier cas, l'éditeur, plutôt que de faire des allers et retours entre l'original et la traduction, pourra avantageusement lire le texte traduit directement et ne revenir au texte source que s'il est arrêté dans sa lecture par une anomalie quelconque. L'éditeur qui ignore la langue source se trouve en revanche dans une situation délicate : comment sera-t-il en mesure de juger de la qualité de la traduction ? Il peut s'y préparer en lisant des textes traduits du même auteur, en particulier si ces textes ont été bien accueillis. Quant à la nouvelle traduction, ils doivent aussi la lire comme un texte indépendant afin de juger de sa pertinence. Une lecture attentive permet souvent de détecter d'éventuels problèmes de traduction ; quoi qu'il en soit, si l'éditeur

n'a pas accès à l'original il lui faut consulter le traducteur à chaque fois qu'un passage sonne faux. Une autre possibilité consiste à faire appel à un réviseur extérieur, connaissant les deux langues et le sujet abordé par le texte en question.

Recommandations finales

Il n'y a pas de traducteurs nés. Une solide connaissance de la langue source et de la langue cible est évidemment nécessaire, mais la formation professionnelle est elle aussi essentielle. La nature de celle-ci dépendra de la nature du texte à traduire.

A chaque texte son traducteur. Il est conseillé de confier les textes savants à des chercheurs spécialisés dans la discipline concernée, car la connaissance de la discipline est alors essentielle à la production d'une bonne traduction ; les textes destinés à un public plus large et ceux émanant des agences gouvernementales ou non gouvernementales pourront être soumis à des traducteurs professionnels ayant de préférence été formés à la matière concernée. Nous encourageons vivement les éditeurs à choisir leurs traducteurs en fonction de tous ces critères.

Il est relativement facile de trouver des traducteurs qualifiés pour des textes s'adressant à un public de non spécialistes. Des traducteurs professionnels ayant une formation et/ou une expérience en sciences humaines suffisantes peuvent être contactés via les associations de traducteurs. (Voir la liste des associations reconnues sur le site de la Fédération internationale des traducteurs, et cliquer sur Membres, www.fit-ift.org). La plupart des membres des associations nationales ont pour langue maternelle la langue du pays en question et traduisent donc vers cette langue, mais certains d'entre eux, dont la langue maternelle est différente sont qualifiés pour traduire vers d'autres langues. On peut donc faire appel à eux si besoin est.

Dans le cas des textes savants, il est plus difficile de trouver le « bon » traducteur, car rares sont les chercheurs en sciences humaines—du moins dans les pays de langue anglaise—ayant une connaissance suffisante d'une langue étrangère pour leur permettre de traduire. Ils sont plus rares encore à avoir bénéficié d'une formation aux techniques de la traduction. Les sciences humaines doivent tenir compte de l'importance et des conséquences du processus de traduction. Si les chercheurs sont voués à traduire leurs collègues—afin de répondre aux exigences de la recherche—c'est aux disciplines des sciences humaines qu'il incombe de veiller à la promotion et à la valorisation de la formation à la traduction dans leur domaine.

Une première mesure peut sans attendre être mise en œuvre : les directeurs de recherche dans les départements de sciences humaines devraient encourager leurs étudiants à s'inscrire dans des cours de langue de niveau avancé ou à participer à des ateliers de traduction. Ils pourraient les y inciter en leur proposant des bourses de recherche pour traduire des textes ou des œuvres appartenant au corpus de leur discipline. Une autre mesure prendra sans doute plus de temps à être appliquée ; en effet, le fait de traduire des œuvres majeures devrait être reconnu comme faisant partie intégrante du travail de recherche permettant d'accéder à un poste de titulaire (doctorat, habilitation à diriger des recherches). Le travail de traduction d'un ouvrage essentiel—de Foucault ou de Habermas par exemple—qui sera lu par tous les chercheurs concernés, mérite une reconnaissance institutionnelle. Ces mesures, en facilitant la réalisation des objectifs fixés par nos recommandations, pourraient augmenter le nombre et la qualité des traductions en sciences humaines, et par conséquent participer à l'enrichissement du domaine dans son ensemble. Elles encourageraient du même coup les chercheurs à écrire dans leur langue maternelle ou dominante (voir annexe I), contribuant ainsi au renforcement des échanges linguistiques et culturels au plan international.

ANNEXE A
PARTICIPANTS AU *SOCIAL SCIENCE TRANSLATION PROJECT*

Directeurs du projet

Michael Henry Heim

Professeur, Départements de langues et littératures slaves et de littératures comparées, Université de Californie, Los Angeles.

Andrzej W. Tymowski

Directeur des programmes internationaux, American Council of Learned Societies (ACLS).

Natalia Avtonomova

Chercheur à l'Institut de Philosophie, Académie des Sciences Russe.

Chuanyun Bao

Doyen de la Graduate School of Translation and Interpretation, Monterey Institute of International Studies.

Richard Brecht

Directeur du Center for Advanced Study of Language, Université du Maryland.

Olga Bukhina

Coordinatrice des programmes internationaux, American Council of Learned Societies (ACLS).

Leonora Chernyakhovskaya

Directrice de l'École internationale d'interprétation et de traduction de Moscou.

E. Perry Link

Professeur au Département des East Asian Studies, Université de Princeton.

Luo Xuanmin

Directeur, Centre de traduction et d'études interdisciplinaires ; Professeur au Département de langues étrangères, Université de Tsinghua, Pékin.

Ramona Naddaff

Co-Directrice, Zone Books ; Professeur assistant de rhétorique, Université de Californie, Berkeley.

Bruno Poncharal

Maître de conférences, Institut d'Études Anglophones, Université de Paris VII.

Janet Roitman

Chargée de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique.

Irina Savelieva

Professeur, École supérieure d'économie, Université d'État, Moscou.

Lynn Visson

Interprète aux Nations unies (à la retraite) ; Éditrice, Hippocrene Books.

Wang Feng

Professeur au Département de sociologie, Université de Californie, Irvine.

R. Bin Wong

Directeur de l'Asia Institute ; Professeur au Département d'histoire, Université de Californie, Los Angeles.

ANNEXE B

GLOSSAIRE

Bilingue. Qui possède deux langues natales. (Voir aussi Langue natale.)

Calque. Traduction littérale d'un mot ou d'une expression ayant le même sens que dans la langue source. Ces traductions calquées paraissent souvent maladroites dans un premier temps, mais finissent par être admises par l'usage. En français, « gratte-ciel » et « lune de miel » sont des calques de l'anglais *skyscraper* et *honeymoon*. L'anglais *false friend* est un calque du français « faux ami » ; tout comme l'expression *kill time* est calquée sur l'expression française « tuer le temps ». Le calque est un cas particulier de l'emprunt. (Voir aussi Emprunt.)

Emprunt. Un mot emprunté plus ou moins tel quel à une autre langue. Spoutnik, politburo, glasnost et perestroïka sont des emprunts du français au russe ; bulldozer, feedback, suspense, sont des emprunts du français à l'anglais ; kung-fu et feng shui des emprunts au chinois.

Faux ami. Mot qui a la même forme ou presque dans deux langues, mais avec un sens différent: l'anglais *sympathetic* (compatissant) et le français (*nice, likeable*), l'anglais *avert* (éviter, détourner) et le français *avertir* (warn). Il s'agit souvent d'emprunts comme le français « parking » (= anglais, *parking lot, car park*). On peut aussi parler de faux amis « conceptuels ». Ainsi, la traduction admise en français et en russe pour le chinois *xuanchuan*

est « propagande », mais en chinois ce terme n'a pas la même connotation négative. Par ailleurs, bien que le mot « démocratie » prenne une forme identique dans les langues européennes, son sens diffère non seulement d'une culture à l'autre mais aussi d'un locuteur à un autre. (Voir aussi Emprunt.)

Locuteur patrimonial. Personne qui parle chez elle une langue différente de celle usitée dans la société en général, mais qui n'a pas suivi d'enseignement dans cette langue, ou pas au-delà de l'école primaire. La compétence linguistique de ces locuteurs est très variable.

Interpréter/Interprétation. Expression orale d'un texte originellement prononcé dans une autre langue (à la différence de la traduction qui est l'expression écrite d'un texte originellement rédigé dans une langue étrangère). L'interprétation est soit consécutive, si l'interprète traduit le texte par segments à la suite du locuteur, ou simultanée, s'il/elle le traduit en même temps que le locuteur s'exprime. Certaines techniques sont communes à l'interprétation et à la traduction, mais d'autres sont spécifiques à l'une ou à l'autre.

Langue cible (langue d'arrivée). Langue vers laquelle on traduit par opposition à langue source (langue de départ), langue à partir de laquelle on traduit.

Langue dominante. Langue que des locuteurs parlant plusieurs langues maîtrisent le mieux, et donc vers laquelle ils traduiront. Dans la plupart des cas, il s'agit de leur langue natale, excepté lorsque ces locuteurs ont grandi et ont été éduqués dans un pays dont la langue n'est pas leur langue natale.

Langue natale. La première langue apprise par un enfant, qu'il tient ordinairement de ses parents. Pour la plupart des gens elle constitue aussi leur langue dominante. (Voir aussi Langue dominante, Bilingue.)

Langue source (langue de départ). Langue à partir de laquelle on traduit par opposition à langue cible (langue d'arrivée), langue vers laquelle on traduit.

Locuteur natif. Un locuteur qui s'exprime dans sa langue natale ou qui a été éduqué et socialisé dans une langue donnée. On devient locuteur « natif » d'une langue non seulement si on est né dans la pays où elle est la langue principale de communication mais aussi si on est arrivé dans ce pays avant la puberté. (Voir aussi Langue natale, Langue dominante, Locuteur patrimonial.)

Naturaliser (anglais: *domesticate*). Rendre une traduction si « naturelle » dans la langue d'arrivée que les caractéristiques propres à la langue et à la culture du texte source ne transparaissent plus. (Le verbe *domesticate* en anglais s'oppose au verbe *foreignize* qui implique un mouvement inverse de la langue cible en direction de la langue source afin d'en conserver, voire d'en souligner, les caractéristiques. Voir aussi Traduction cibliste et Traduction sourciste.)

Terme technique. Mot ou expression désignant un concept spécialisé et nécessitant un équivalent reconnu dans la langue cible. Lorsqu'il n'existe pas de terme idoine, il faut le créer. Ce qu'on appelle « jargon » est le résultat d'un recours trop massif à des termes techniques, en particulier quand ils ne sont compréhensibles que pour une communauté d'initiés.

Traduction cibliste. Traduction qui vise à gommer toute trace des caractéristiques de la langue source dans le texte qu'elle produit.

Traduction sourciste. Traduction qui cherche à conserver les caractéristiques de la langue source dans le texte qu'elle produit.

ANNEXE C
PUBLICATION D'UNE SÉRIE DE TRADUCTIONS
EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Il existe en Russie une longue tradition de publication de monographies sous forme de collections traitant d'une discipline, d'un sujet, d'une époque, d'une région etc., et ce, en fonction de la maison d'édition et des compétences du comité éditorial. Un groupe de chercheurs conduits par Irina Savaliéva, professeur à l'École supérieure d'économie de l'Université d'État de Moscou, a publié une collection entièrement consacrée à la traduction d'ouvrages universitaires dans le champ des sciences humaines et sociales. L'objectif de cette collection intitulée *Universitetskaia biblioteka* (Bibliothèque universitaire) était de proposer à la communauté universitaire russe un grand nombre d'ouvrages classiques et contemporains publiés à l'Ouest et qui n'avaient pas été traduits à l'époque soviétique, venant ainsi combler un vide et mettre à disposition du public des textes fondateurs sans lesquels il était impensable de maîtriser une discipline donnée. Grâce au soutien de l'*Open Society Institute* (Fondation Soros), l'*Universitetskaia biblioteka* a fait paraître en deux ans (1998-2000) cent vingt titres unanimement salués par la critique.

Irina Savaliéva et les sept membres de son comité directeur ont commencé par dresser une liste des ouvrages éligibles dans six disciplines (philosophie, sociologie, théorie et histoire de la culture, théorie économique, histoire et science politique). Les auteurs publiés sous la rubrique sociologie comptaient, entre autres, Adorno, Baudrillard, Bourdieu, Castells, Dahrendorf, Elias,

Giddens, Goffman, Mannheim, Parsons, Sennett et Tönnies. Les membres du comité et les traducteurs étaient tous enseignants dans de grandes universités. Les traducteurs avaient été choisis sur la base d'un échantillon de leur travail et toutes les traductions furent éditées par des spécialistes de la langue source et de la discipline en question.

Les livres ont été publiés chez divers éditeurs. Un service de distribution mis en place par le *Megaproject* de l'*Open Society Institute* s'est chargé d'analyser la demande, de rassembler les commandes et d'assurer l'acheminement des ouvrages jusqu'aux bibliothèques universitaires. Cependant, la majorité des livres furent vendus sur le marché privé. Le public ciblé par les organisateurs du projet était constitué en grande partie par des professeurs à l'université et des étudiants. A l'époque, les établissements russes d'enseignement supérieur employaient plus de six mille professeurs, dont 10 % seulement pouvaient utiliser une langue étrangère pour leur recherche. En outre, rares étaient ceux pouvant s'offrir des ouvrages imprimés hors de Russie. L'importance des ventes aux enseignants et aux étudiants a montré qu'il existait une réelle demande.

Pour plus d'informations sur la collection, le projet dont elle est issue et une liste des ouvrages publiés, voir www.hse.ru/science/igiti/article_literature_eng.shtml.

ANNEXE D
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Ouvrages généralistes

Baker, Mona. *In Other Words*. London: Routledge, 1992.

Newmark, Peter. *Textbook of Translation*. New York: Prentice-Hall International, 1988.

(Ces deux ouvrages constituent une introduction aux détails pratiques du processus de traduction ; et même s'ils abordent avant tout les problèmes de traduction littéraire, les techniques évoquées s'appliquent également aux textes de sciences humaines.)

Traduction et sciences humaines

Argenton, Elena. *The Translation of Culturebound Terms*. Trieste: Università degli Studi di Trieste, 1983.

Barret-Ducrocq, Françoise, « Les sciences humaines au carrefour des langues. » *Traduire l'Europe*. Paris: Payot, 1992.

Katan, David. *Translating Cultures: An Introduction for Translators, Interpreters and Mediators*. Manchester, UK: St. Jerome Publishing, 1999.

Mossop, Brian. « Translating Institutions and 'Idiomatic' Translation. » *META: Translators Journal*, 35(2), 1990, 342–355 (nouvelle version disponible sur www.geocities.com/brmossop/mypage.html).

Wallerstein, Immanuel. « Concepts in the Social Sciences: Problems of Translation. » *Translation Spectrum: Essays in Theory and Practice*. Ed. M.G. Rose. Albany: State University of New York Press, 1981, 88–98. (Pour des extraits de ce texte en français voir annexe H.)

—. « Scholarly Concepts: Translation or Interpretation? » *Translation Horizons*. Ed. M.G. Rose. Binghamton, NY: Center for Research in Translation, 1996, 107–17.

Ouvrages traitant d'une langue en particulier

Meertens, René. *Guide anglais-français de la traduction*. Paris: Chiron, 2004.

Visson, Lynn. *From Russian Into English: An Introduction to Simultaneous Interpretation*. Ann Arbor, MI: Ardis, 1991. (L'accent est mis sur l'interprétation de conférence, mais de nombreux points peuvent s'appliquer à la traduction.)

Formation à la traduction

- Gile, Daniel. *Basic Concepts and Models for Translator and Interpreter Training*. Amsterdam: John Benjamins, 1995.
- Campbell, Stuart. *Translation Into the Second Language*. London: Longman, 1998.
- Grosman, Meta, ed. *Translation Into Non-Mother Tongues*. Tübingen: Stauffenberg, 2000.
- Kussmaul, Paul. *Training the Translator*. Amsterdam: John Benjamins, 1995.
- « European Association for Language Testing and Assessment Report, » www.ealta.eu.org/resources.htm. (Voir aussi www.ealta.eu.org/links.htm.)
- American Translators Association. atanet.org/certification/eligibility_approved.php.

Guides professionnels

- Sofer, Morry. *The Translator's Handbook*. 3rd rev. ed. Rockville, MD: Schreiber, 1999.
(Informations concernant les éditeurs et les traducteurs professionnels : évaluation, outils de travail, ouvrages de référence, Internet, sources d'emploi, associations de traducteurs, formation à la traduction, etc.)
- European Commission. ec.europa.eu/translation/index_en.htm.

Ouvrages théoriques

- Bell, Roger. *Translation and Translating: Theory and Practice*. London: Longman, 1991.
- Bush, Peter and Bassnett, Susan. *The Translator as Writer*. London/New York: Continuum, 2006.
- Chestman, Andrew and Emma Wagner. *Can Theory Help Translation?* Manchester: St. Jerome, 2002.
- Gile, Daniel. *La Traduction: la comprendre, l'apprendre*. Paris: PUF, 2005.
- Hacking, Ian. « Was There Ever a Radical Mis-translation? » *Historical Ontology*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 2002.

Traduction automatique

- Bass, Scott. « Machine vs. Human Translation » www.advancedlanguagetranslation.com/articles/machine_vs_human_translation.pdf.
- Bowker, Lynne. *Computer-Aided Translation Technology: A Practical Introduction*. Ottawa: University of Ottawa Press, 2002.
- Hutchins, John. « Computer based translation in Europe and North America, and its future prospects. » JAPIO 20th anniversary. (Tokyo: Japan Patent Information Organization, 2005), 156–160. <http://ourworld.compuserve.com/homepages/WJHutchins>.
- Nirenberg, Sergei et al., eds. *Readings in Machine Translation*. Cambridge, MA: MIT Press, 2003.

O'Hagan, Minako and David Ashworth. *Translation-Mediated Communication in a Digital World*. Clevedon: Multilingual Matters, 2002.

Somers, Harold, ed. *Computers and Translation: A Translator's Guide*. Amsterdam: John Benjamins, 2003.

Ouvrages de référence

Jean Delisle et al. *Terminologie de la traduction/ Translation Terminology/Terminología de la traducción/Terminologie der Übersetzung*. Amsterdam: John Benjamins, 1999. (Les deux cents concepts qui sont ici clairement définis dans quatre langues permettront aux éditeurs de mieux communiquer avec les traducteurs.)

Revues

ATA Chronicle. (American Translators Association. Monthly.)

BABEL. An International Journal on Translation. (International Federation of Translators. Trimestriel.)

META. Journal des Traducteurs/Translators Journal. (Organe d'Information et de Recherche dans les Domaines de la Traduction, de la Terminologie et de l'Interprétation. Trimestriel. Disponible en ligne : www.erudit.org/revue/meta/.)

TTR – Traduction, Terminologie, Rédaction. (Association Canadienne de Traductologie/ Canadian Association for Translation Studies. Biannuel.)

Dictionnaires utiles pour la traduction dans une discipline donnée

Cassin, Barbara, ed. *Vocabulaire européen des philosophies – dictionnaire des intraduisibles*. Éditions du Seuil. Paris, 2004.

Marshall, Gordon, ed. *A Dictionary of Sociology*. Oxford: Oxford UP, 1998.

Pearce, David, ed. *Macmillan Dictionary of Modern Economics*. London: Macmillan, 1992.

Ritter, Harry. *Dictionary of Concepts in History*. Westport, CT: Greenwood Press, 1986.

ANNEXE E

LE POINT DE VUE D'UN ÉDITEUR

Comment travailler avec un traducteur inexpérimenté ?

Après l'échec de nos diverses tentatives pour trouver un traducteur expérimenté et possédant le bagage technique approprié, notre maison d'édition décida d'engager une étudiante de troisième cycle formée dans la discipline. Elle avait travaillé pendant plusieurs années comme journaliste dans les pays dont il était question dans l'ouvrage à traduire et rédigeait une thèse sur un sujet proche, mais elle n'avait jamais traduit. Je lui expliquai les principes généraux de la traduction et lui montrai des exemples d'erreurs que j'avais pu rencontrer par le passé : des traductions trop fidèles, c'est-à-dire trop littérales, des textes contenant des phrases ou des paragraphes complexes et apparemment interminables, acceptables en français (la langue source*), mais pas en anglais (la langue cible*). Je soulignai la nécessité de trouver une « voix » et un style qui fassent écho au texte original mais sans le suivre aveuglément. Je lui indiquai également divers outils de recherche et techniques de travail: le recours à un thésaurus, la

lecture de livres sur le sujet écrits en anglais, etc. J'attirai son attention sur l'importance qu'il y avait à rester en contact avec l'auteur et l'éditeur, à établir des listes de questions pour chacun, à se créer un glossaire de termes techniques, à savoir retrouver les traductions canoniques de citations, à repérer quand ces traductions devaient être retravaillées. Tout cela revenait à diriger un mini atelier de formation aux techniques de la traduction. Mais, grâce à ce long et difficile travail et grâce à l'intelligence, à l'engagement et à la persévérance de la traductrice, le résultat fut excellent.

Néanmoins, certains collègues éditeurs à qui j'ai décrit mon expérience ont réagi en me disant que pour eux une telle « formation maison » était hors de question. Je ne me lancerais certainement pas dans une telle entreprise à chaque nouvelle traduction non plus. Et je considère qu'il serait bien préférable que les chercheurs en sciences humaines et sociales encouragent leurs étudiants non seulement à suivre une formation poussée en langue étrangère, mais aussi une formation à la traduction en tant que telle.

Comment se débrouiller avec une traduction inutilisable ?

Un ouvrage universitaire s'appuyant sur des données historiques, politiques, psychanalytiques, médicales et anthropologiques couvrant les trois derniers siècles nous incita à engager un traducteur chevronné qui avait déjà accompli des traductions littéraires pour notre maison d'édition par le passé. Mais, après avoir relu un premier chapitre, il m'est apparu que le traducteur était incapable de comprendre, et encore moins de reproduire, la langue (non littéraire) et l'argumentation du texte. Je lui fis part de ces difficultés et lui demandai une nouvelle version. Mais après avoir vérifié cette nouvelle traduction, original en mains, elle se révéla à nouveau inutilisable. Je finis donc par engager un autre traducteur pour la retravailler. Ce genre de pratique ne garantit pas un résultat exceptionnel, mais en l'occurrence le co-traducteur a fait du bon travail et a rendu un texte très convenable qu'il a accepté de co-signer avec le premier traducteur.

Collaboration avec l'auteur : un récit invitant à la prudence

L'auteur peut se révéler une aide précieuse au cours du travail de traduction, en répondant aux questions de l'éditeur et/ou du traducteur, en fournissant les originaux des citations, etc. J'ai néanmoins en tête un exemple où l'auteur est allé jusqu'à choisir lui-même sa traductrice en arguant du fait qu'elle avait déjà traduit des articles pour lui et donné toute satisfaction. En outre, l'auteur prétendait être parfaitement bilingue. Mais au cours de la traduction, nous avons dû lui signaler que les jugements qu'il portait sur le style et la traduction des termes techniques étaient très discutables. Il finit par reconnaître la validité de nos mises en garde après que deux spécialistes respectés eurent passé en revue la traduction et indiqué qu'elle avait tendance à obscurcir les innovations théoriques de son livre.

ANNEXE F

EXEMPLES DE TRADUCTIONS LITTÉRALES

Les traducteurs novices ont généralement tendance à reproduire trop servilement, voire littéralement, les formulations propres à la langue source. Les passages en caractères romains ci-dessous correspondent à ce genre de traductions littérales; les passages en italiques en présentent une version plus acceptable. (N.B. Nous ne donnons pas le texte original puisque les éditeurs qui ignorent la langue de départ devront travailler exclusivement sur la langue d'arrivée.)

Des travaux récents ont cependant commencé à étudier le rapprochement entre catholicisme et républicanisme outremer, dans lequel des ajustements idéologiques aussi bien que des contingences pratiques réunirent missionnaires et coloniaux pour composer l'image de l'empire français à travers une cohabitation souvent difficile.

Des travaux récents sur le rapprochement entre catholicisme et républicanisme outremer montrent comment les missionnaires et les administrateurs coloniaux furent conduits, au gré des compromis idéologiques et des circonstances, à façonner ensemble l'image de l'empire français, par delà leurs relations conflictuelles.

Les raisons du fouet ne sont pas documentées, mais ses conséquences ne faisaient aucun doute pour le résident français observant le déroulement de l'affaire.

On ignore pourquoi le prêtre avait fait donner le fouet à ses ouailles, mais les conséquences de cet acte n'échappèrent pas au résident français.

•

La présente étude propose que le bouddhisme influença les vues que formèrent les républicains sur l'application de la législation anticléricale au Tonkin.

Nous nous proposons de montrer dans cette étude comment le bouddhisme influença la manière dont furent appliquées les lois laïques au Tonkin.

•

Il est très dommage que si peu d'Européens soient disposés à décrire et à proposer les relations UE-Turquie comme l'histoire d'un succès géostratégique pour l'Union et comme la justification de son style international.

Il est regrettable que si peu d'Européens soient disposés à présenter l'intégration de la Turquie comme une réussite géostratégique venant illustrer la spécificité de la politique étrangère de l'Union.

•

On pourrait penser que cette problématique, en dépit de ses mérites, ne constitue qu'un retour à une série de questions légèrement différentes sur les « spécificités » afin de répondre à cette question fondamentale, à savoir, pourquoi seule l'Allemagne, parmi les économies développées,—l'Italie malgré ses progrès rapides vers l'industrialisation ne pouvant être classée dans cette catégorie—a-t-elle produit une dictature « fasciste » à part entière ?

On peut se demander si cette thèse, quels que soient ses mérites, ne fait pas que déplacer le problème des « singularités », tout en s'efforçant de répondre à la même question : pourquoi de toutes les économies hautement développées seule l'Allemagne a-t-elle produit une dictature « fasciste » pleinement achevée ? En effet l'Italie, bien qu'ayant réalisée de grands progrès, ne pouvait être rangée au nombre des grandes puissances industrielles.

Dans l'idéal, par conséquent, le traducteur doit être non seulement capable de maîtriser la traduction en tant que technique générale, mais aussi connaître la littérature relative à la discipline concernée sur une période conséquente, et, de préférence, partager un intérêt direct pour les sujets dont il est question dans la texte.

Idéalement donc, le traducteur ne doit pas simplement avoir reçu une formation spécifique mais avoir fréquenté la littérature de la spécialité sur une longue période et, de préférence, porter un intérêt particulier au sujet abordé par le texte.

L'émergence, le développement, l'institutionnalisation d'une structure de pouvoir-savoir, plus ou moins autonome, spécialisée dans les technologies de secours et d'assistance permettant aux sociétés modernes de faire face aux catastrophes de grande envergure constituent un des signes de la modernité.

L'émergence, le développement et l'institutionnalisation d'un dispositif articulante des technologies de secours et d'assistance, destiné à répondre aux catastrophes de grande envergure, constituent un des traits distinctifs de la modernité.

Le critique des médias *** a décrit le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) en termes de rencontre conflictuelle de deux visions info-politiques enracinées dans les années soixante-dix—d'un côté, celle d'une société de l'information organisée autour de la question de l'accès et des principes techno-managériaux néolibéraux soutenue essentiellement par des acteurs gouvernementaux et les entreprises ; de l'autre, celle d'une société de la communication accomplissant le programme post-tiers-mondiste de création d'un ensemble de droits matériels à la communication, soutenue principalement par les organisations non gouvernementales et la société civile.

*Pour le critique des médias ***, le Sommet mondial sur la société de l'information se présente comme la confrontation de deux conceptions politiques issues des années soixante-dix : d'un côté, un groupe majoritairement formé d'acteurs gouvernementaux et d'entreprises entend promouvoir l'accès à une « société de l'information » organisée selon les principes et les modes de gestion néolibéraux ; de l'autre, des organisations non gouvernementales, ou issues de la société civile militent pour une « société de la communication » qui réaliserait le programme post-tiers-mondiste de création d'un ensemble de droits matériels à la communication.*

Chaque auteur ayant ses épouvantails de prédilection, une grande variété de faiblesses, auxquelles il faudrait résister, sont stigmatisées : il pourra s'agir des « filets de protection » sociaux, destinés aux plus pauvres ou de la création de services sociaux ouverts à tous. D'autres mettrons en garde contre une moindre déviation par rapport à des orientations rigides préétablies, même quand il s'agit de faire face à des difficultés inattendues frappant la population, ou encore contre la tentation d'accorder—de « façon beaucoup trop précoce »—les droits politiques et le « luxe » de la démocratie.

Chaque auteur ayant ses épouvantails de prédilection, les faiblesses auxquelles il s'agira de résister seront très variées — allant des « filets de protection » sociaux destinés aux plus pauvres à la création de services sociaux ouverts à tous. D'autres s'opposeront à la moindre déviation par rapport à des orientations préétablies, même quand surgissent des difficultés inattendues frappant la population, ou bien inviteront à résister à toute tentation d'accorder de « façon beaucoup trop précoce » les droits politiques et le « luxe » de la démocratie.

ANNEXE G

TRADUCTION AUTOMATIQUE

Alors que dans les années cinquante, à l'aube de l'ère informatique, les tenants de la traduction automatique soutenaient qu'il suffirait bientôt d'appuyer sur un bouton pour que les ordinateurs produisent des traductions, dès les années soixante et soixante-dix ils commencèrent à avoir des doutes. Au cours des vingt dernières années deux évolutions majeures se sont produites : d'un côté, la puissance phénoménale des ordinateurs semble avoir mis cet objectif à portée de main, de l'autre, les professionnels de la traduction cernent mieux les limites de la traduction automatique.

Quand la traduction doit être d'une qualité telle qu'elle puisse être publiée, la traduction humaine et la traduction automatique ont toutes deux un rôle à jouer. La traduction automatique offre un bon rapport qualité/prix quand il s'agit de traduire à grande échelle et/ou rapidement des documents techniques (fastidieux), des manuels de localisation de logiciels et dans de nombreux autres cas de figure où les coûts de la traduction automatique et des révisions par l'homme ou les coûts de la traduction à l'aide d'outils informatiques (postes de travail, etc.) sont significativement moins élevés que

la traduction humaine traditionnelle sans assistance informatique. En revanche, le traducteur humain est (et restera) sans rival dans le cas de textes complexes et non répétitifs (c'est-à-dire littéraires ou juridiques), et même dans le cas de textes uniques sur des sujets spécifiques, hautement spécialisés et très techniques.²

Ces évolutions sont tombées à point nommé. En effet, les gouvernements, les ONG, les médias et les chercheurs doivent à présent faire face aux conséquences linguistiques de la mondialisation, tandis que la vitesse et la masse des échanges mondiaux croissent de manière exponentielle. Si l'imprimerie de Gutenberg a supprimé l'obstacle temporel, l'Internet, lui, a effacé les distances. La faiblesse des services de traduction est du même coup devenue le dernier obstacle à la libération des échanges entre les peuples de la planète.

Le volume de textes est tel qu'il est impossible que tous soient intégralement traduits d'une

²John Hutchins. « Computer based translation in Europe and North America, and its future prospects. » JAPIO 20th anniversary. (Tokyo: Japan Patent Information Organization, 2005), 156-160. <http://ourworld.compuserve.com/homepages/WJHutchins>.

langue à l'autre. La traduction intégrale, qui était jusqu'à une époque récente la norme, se situe à l'une des extrémités d'un éventail de possibilités. Elle reste la norme pour les traités et les accords intergouvernementaux, pour les sondages et les enquêtes, pour les demandes de subventions etc., où chaque version dans une nouvelle langue doit pouvoir être considérée comme « officielle », et pour les ouvrages savants ou universitaires. Dans tous ces cas de figure, les critères traditionnellement retenus dans l'évaluation d'une traduction continuent de s'appliquer : exactitude quant au sens et fidélité à la forme. A l'autre bout de l'éventail, on trouve toute une gamme de traductions partielles qui ont pour objectif de rendre accessible dans une langue donnée les thèmes — voire simplement les entités — présentés dans une autre langue ; il s'agit alors de mettre en avant les principales coordonnées d'un texte : qui, quoi, quand, où. . . . Dans ce cas, c'est le contenu qui compte. Lorsque des agences gouvernementales ou des internautes veulent savoir si un texte (ou un site Web) répondra à leurs besoins, c'est à cette extrémité de l'éventail qu'ils recourent, et c'est là que la traduction automatique se révèle la plus utile. La TA peut aussi servir à rechercher et à traduire des mots clés, ou bien fournir des données brutes permettant de rédiger dans la langue cible des résumés de textes. En règle générale donc, la TA trouve sa place quand le but recherché est une première étape ; elle est un moyen plutôt qu'une fin en soi.

On fait grand cas ces derniers temps d'un processus combinant traduction automatique et traduction humaine : la traduction assistée par ordinateur. La plupart des traducteurs humains ont déjà recours à des outils de références tels que les dictionnaires ou les thésaurus en ligne. La traduction assistée par ordinateur va plus loin en faisant appel à des logiciels qui, par exemple, enregistrent et stockent automatiquement certaines constructions syntaxiques ou certaines collocations lexicales (ces dernières étant particulièrement utiles pour conserver la cohérence dans l'emploi de termes techniques) à la fois dans la langue source et dans la langue cible et les proposent au traducteur à chaque nouvelle occurrence dans le texte. Pour plus d'informations à ce sujet voir Scott Bass, « *Machine vs. Human Translation* » www.advancedlanguagetranslation.com/articles/machine_vs_human_translation.pdf.

Cela dit, le travail que doit effectuer l'opérateur humain pour transformer les textes bruts issus de la traduction automatique ou même de la traduction assistée par ordinateur en traductions publiables peut s'avérer aussi onéreux que le processus traditionnel. Nos « recommandations » s'appliqueront donc un certain temps encore aux textes écrits dans une langue recherchée et destinés à un public vaste et averti.

ANNEXE H

EXTRAITS DE L'ARTICLE D'IMMANUEL WALLERSTEIN

Extraits de l'article d'Immanuel Wallerstein, « Concepts in the Social Sciences: Problems of Translation. » [Les concepts en sciences sociales : problèmes de traduction] in *Translation Spectrum : Essays in Theory and Practice*, Marilyn Gaddis Rose (ed), Albany, State University of New York Press, 1981, 88–98.

Un texte de sciences humaines utilise les concepts comme principal mode de communication. Ceux-ci peuvent être plus ou moins clairement définis et employés par leur auteur, mais ils doivent nécessairement renvoyer à des significations, des ensembles de données ou des découpages de la réalité partagés par quelques autres. Dans le cas contraire, le texte serait tout simplement incompréhensible. Cependant, ces concepts ne sont pas universellement partagés et font souvent l'objet de conflits ouverts et violents. Le traducteur, afin de traduire un concept correctement, doit donc savoir (a) dans quelle mesure celui-ci fait l'objet d'un consensus (et de la part de qui), à la fois au moment de l'écriture du texte et au moment de sa traduction ; et (b) jusqu'à quel point ce consensus est partagé dans une langue et dans l'autre. Le traducteur devrait aussi être capable de percevoir si l'auteur est conscient ou pas de la dimension polémique du concept en question, ou s'il est prêt à admettre cette dimension polémique.

Cela n'est pas une mince affaire, et il n'existe pratiquement aucun ouvrage de référence susceptible d'offrir de telles informations. Le meilleur dictionnaire sera d'un piètre secours, même si les encyclopédies peuvent parfois se révéler plus utiles. En réalité, le genre de connaissances requis ne peut s'acquérir que par une lecture assidue des ouvrages de la spécialité, et ce dans les deux langues.

Idéalement donc, le traducteur ne doit pas simplement avoir reçu une formation spécifique mais avoir fréquenté la littérature de la spécialité sur une longue période et, de préférence, porter un intérêt particulier au sujet abordé par le texte. Cet idéal ne sera jamais atteint avant que ne se soit constituée une communauté de traducteurs spécialisés, formés aux techniques de la traduction et aux disciplines des sciences humaines et sociales. Je ne m'interrogerai pas ici sur les structures qu'il faudrait mettre en place pour atteindre un tel objectif, me bornant à constater qu'elles n'existent pas. En effet, la plupart des traductions en sciences humaines et sociales sont réalisées soit par des chercheurs qui sont de piètres traducteurs, soit par des traducteurs qui ont avant tout une formation littéraire. Les résultats sont globalement désastreux (à quelques rares et notables exceptions près).

ANNEXE I
PLAIDOYER POUR QUE LES CHERCHEURS ÉCRIVENT
DANS LEUR PROPRE LANGUE

Le discours des sciences humaines sur la scène internationale se déroule de plus en plus souvent en anglais, et les textes traduits *de* l'anglais sont bien plus nombreux que ceux traduits *vers* l'anglais. En outre, les chercheurs se sont mis à écrire directement en anglais même quand ils n'appartiennent pas à une communauté anglophone. Nous pensons que cette pratique est préjudiciable au champ des sciences humaines en tant que tel ; c'est pourquoi nous demandons aux chercheurs de ne pas cesser d'écrire dans leur langue natale.

Les concepts en sciences humaines ainsi que les termes qui leur servent de véhicule sont façonnés par la langue dont ils sont issus et, par conséquent, par le bagage culturel et historique des locuteurs de cette langue. Comme le dit Humboldt dans ses *Fragments d'une monographie sur les Basques* : « La diversité des langues ne peut se réduire à la diversité des désignations pour un même objet ; elles constituent différentes perspectives sur cet objet. . . . La richesse du monde et de ce que nous y percevons s'accroît à proportion de la diversité des langues, et cela à pour conséquence de repousser les limites de l'existence humaine en nous offrant de nouvelles façons de penser et de sentir » (*Gesammelte Schriften*, VII : 602). La tendance de l'anglais à jouer le rôle de *lingua franca* des sciences humaines (un fait accompli dans les « sciences exactes ») est un frein à l'émergence des « différentes perspectives » dont parle Humboldt.

L'emprise toujours grandissante d'une langue unique au niveau international a plusieurs effets délétères. Premièrement, les chercheurs qui écrivent dans une langue seconde, même s'ils en ont une

excellente connaissance, auront tendance à exprimer leurs idées avec moins de précision et moins de nuances complexes que ceux qui écrivent dans leur propre langue. Deuxièmement, lorsque la littérature en sciences humaines dans une langue donnée est peu développée, les échanges sur certaines questions au sein de cette communauté linguistique sont rendus plus difficiles. Troisièmement, les modes de pensée et d'argumentation propres aux sciences humaines dans la sphère anglo-américaine sont devenus un lit de Procuste aux dimensions duquel tous les types de conceptualisations doivent s'adapter. Il en résulte une homogénéisation et un appauvrissement croissants du discours.

Il découle de ces observations, comme de nos recommandations dans leur ensemble, que la traduction avisée d'études écrites dans des langues et donc des perspectives culturelles différentes contribue non seulement à renforcer le dialogue entre les cultures mais aussi à enrichir le domaine des sciences humaines. Nous invitons donc les chercheurs à prêter une plus grande attention au rôle joué par la traduction dans la discipline qui les concerne. C'est à eux que revient de prendre des mesures concrètes pour encourager leurs collègues, jeunes chercheurs ou universitaires chevronnés, à traduire des œuvres jugées importantes et pour que les organismes accordant les bourses et les comités décidant de la titularisation et de la promotion des universitaires prennent conscience de la valeur et de la portée scientifiques de ces traductions.